

# **MAIRIE DE VALZ SOUS CHATEAUNEUF**

## **L'EQUIPE MUNICIPALE INFORME LES HABITANTS**

### **1. TRAVAUX DIVERS :**

- **TRAVAUX DE VOIRIE :** Les accords concernant le financement des travaux de voirie sont désormais acquis. A ce titre, nous avons obtenu des financements provenant de l'Etat, du département et du ministère de l'intérieur, ce qui nous permet d'avoir une bonne prise en charge compte tenu du contexte de restrictions budgétaires. Un ordre de service vient d'être passé à l'entreprise CYMARO qui devrait intervenir en début d'année en fonction des conditions climatiques. Nous vous tiendrons informés.
- **PANNEAUX « COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS FOREZ » :** Afin de valoriser l'appartenance des communes au Parc Naturel Régional Livradois Forez (PNRLF), une convention a été signée afin de disposer de deux panneaux qui vont être prochainement installés à l'entrée de la commune, en concertation avec les services du Parc et les services de l'équipement.
- **TRAVAUX D'ENFOUISSEMENTS ET DE SUPPRESSIONS DES LIGNES ERDF :** Courant 2016, des travaux d'enfouissements et ou suppressions des lignes électriques sont prévus dans notre commune. Cela devrait concerner la ligne allant de Chambrefaite à Ceilloux (suppression), la ligne allant du bas de Vieilleprade au haut de Vieilleprade (enfouissement), la ligne allant de Fressanges à Valz (enfouissement), et la création d'une ligne souterraine entre Passage et Gourdine

### **2. PROJET DE RESTAURATION DE L'EGLISE**

Dans le cadre du projet de restauration de l'intérieur de l'église, nous recherchons des photos anciennes de l'intérieur afin de pouvoir retrouver le style d'origine. Si vous en disposez, peut-être pourriez-vous les apporter lors du prochain repas afin que nous les photocopions. Sinon, vous pouvez également les scanner et les envoyer par mail à l'adresse de la mairie : [valzsouschateauf@wanadoo.fr](mailto:valzsouschateauf@wanadoo.fr)

### **3. PROJET DE FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Le 5 octobre dernier, le préfet a adressé à chaque commune son projet de fusion des communautés de communes issus de la réforme territoriale (Loi NOTRe). La communauté de communes Bassin Minier Montagne à laquelle nous appartenons, devrait fusionner avec 7 autres communautés de communes, ce qui engendrerait une grande communauté de communes à l'échelle du Pays d'Issoire comportant 92 communes.

Tout un processus de consultation est en cours et le schéma définitif devrait être adopté pour le 01/01/2017. Des explications complémentaires sont disponibles sur le site de la commune : [www.valzsouschateauf.fr](http://www.valzsouschateauf.fr)

### **4. DISSOLUTION DE NOTRE CCAS**

La réforme territoriale (Loi NOTRe) autorise les communes de moins de 1000 habitants à dissoudre leur CCAS. Dans ce cas, la compétence action sociale est reprise par la commune en lieu de place du CCAS. Le conseil municipal a décidé d'opter pour cette solution, le CCAS sera donc dissout le 31/12/2015.

### **5. FESTIVITES**

Depuis 2008, nous organisons, tous les ans, un repas qui a lieu courant décembre. Le calendrier des élections régionales des 6 et 13 décembre ne nous a pas permis d'organiser ce repas. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité le reporter au dimanche 10 janvier 2016 à partir de 11h30 à la salle polyvalente.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de confirmer votre présence auprès de Sonia BORTOLI (04 73 71 27 75) au plus tard le 27 décembre 2015.

Comme l'an dernier, concernant les colis des aînés, et les cadeaux des enfants, deux cas peuvent se présenter :

- [Vous êtes inscrits et serez présents au repas le dimanche 10 janvier 2016](#) : vous n'avez rien à faire, le colis (anciens) ou le cadeau (enfant) vous sera distribué ce jour là.
- [Vous n'êtes pas inscrits et ne serez pas présents au repas le dimanche 10 janvier 2016](#) : vous devez signaler au plus tard le 27 décembre 2015 auprès de Sonia si vous souhaitez retirer votre colis (anciens) ou votre cadeau (enfants) , en mairie après la fête. Sans aucune indication de votre part, le retrait du colis ne sera pas possible même si vous remplissez les conditions.

Ceci a pour but d'éviter l'achat de colis ou cadeaux non retirés. Nous comptons sur votre compréhension.

### **6. INFORMATIONS DIVERSES :**

- ✓ Fermeture du secrétariat de mairie le mercredi 30 décembre 2015 pour congés.
- ✓ Permanence le 31 décembre 2015, de 10h00 à 12h00, pour l'inscription sur les listes électorales.

*Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous et  
Rendez-vous pour la bonne année le dimanche 10 janvier 2016...*